



Maître d'ouvrage:
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura

Délégataire de service public:
Suez

Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Réunion publique:
4 mars 2026

Maître d'ouvrage:

Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura

Déléataire de service public:

Suez

Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Sommaire:

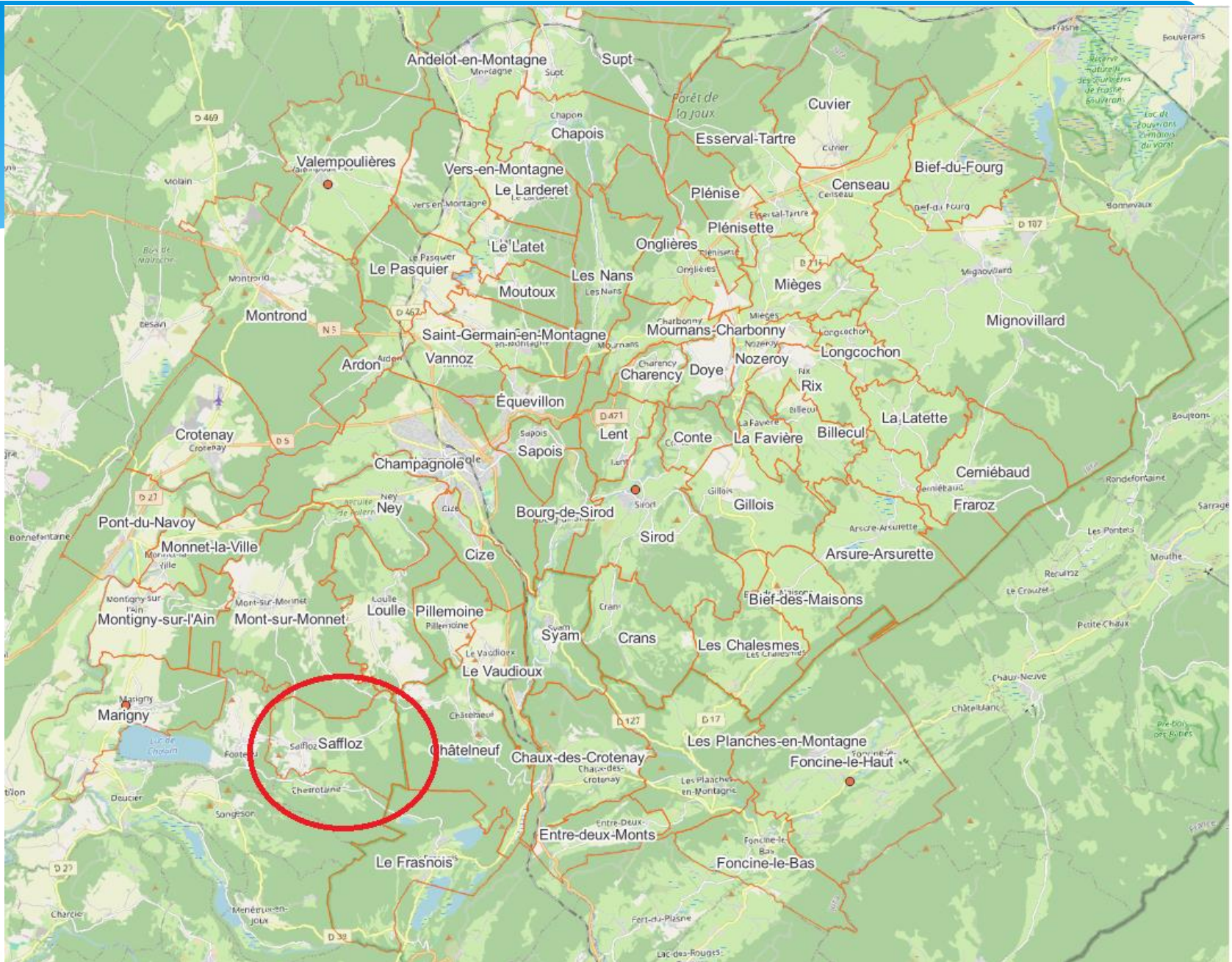
- 1/ Contexte et objectifs des contrôles
- 2/ Déroulement des visites domiciliaires
- 3/ Préparation de la visite et prise de RDV

Réunion publique:

4 mars 2026

1 – Contexte et objectifs des contrôles

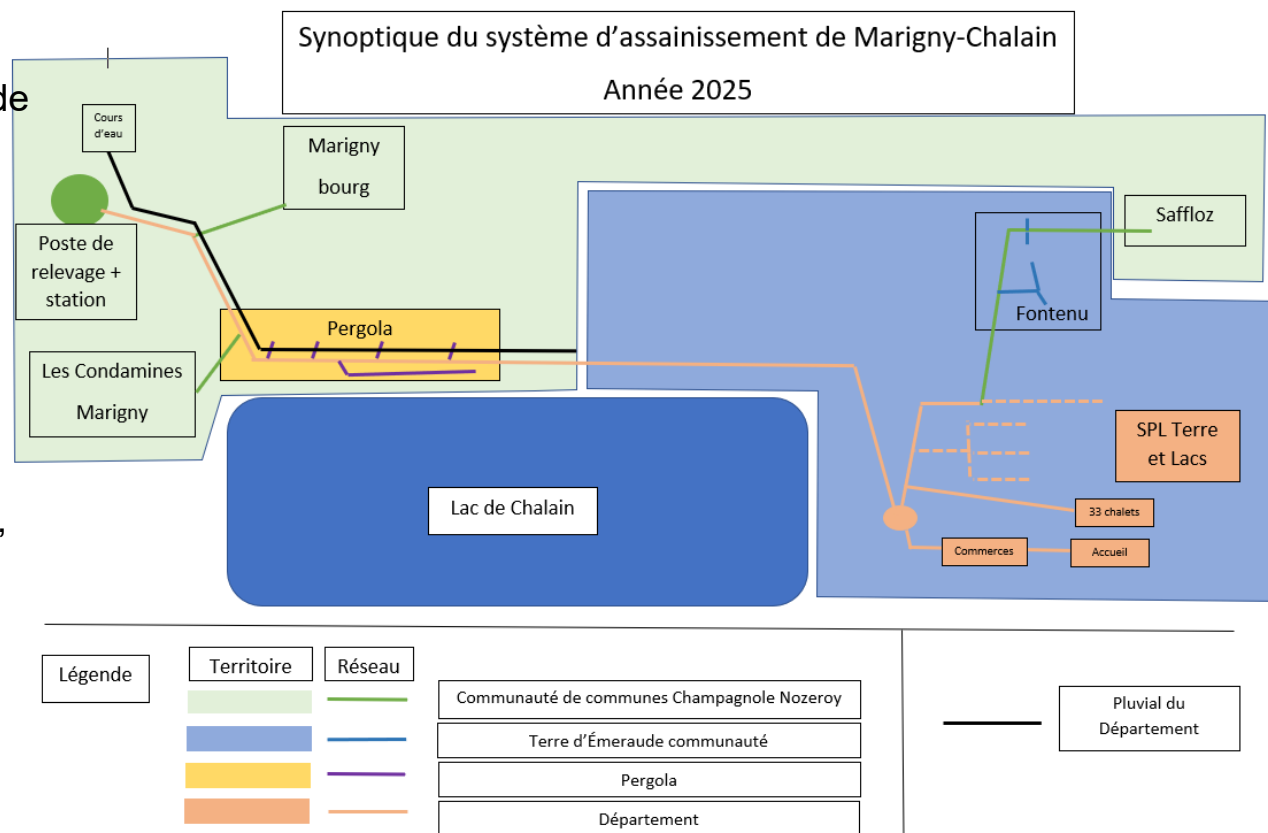




Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

1 – Contexte et objectifs des contrôles sur la commune de Saffloz:

- * Etude diagnostique sur le système d'assainissement de Marigny en 2019, montrant des entrées d'eaux claires parasites dans les réseaux (eaux de pluie, drainage, grilles...).
- * L'étude a entraîné d'importants travaux aux collectivités en l'occurrence, les réseaux de collecte des eaux usées de Fontenu et Marigny ont été réhabilités (mis en séparatif).



Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz



Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

1 – Contexte et objectifs des contrôles sur la commune de Saffloz:

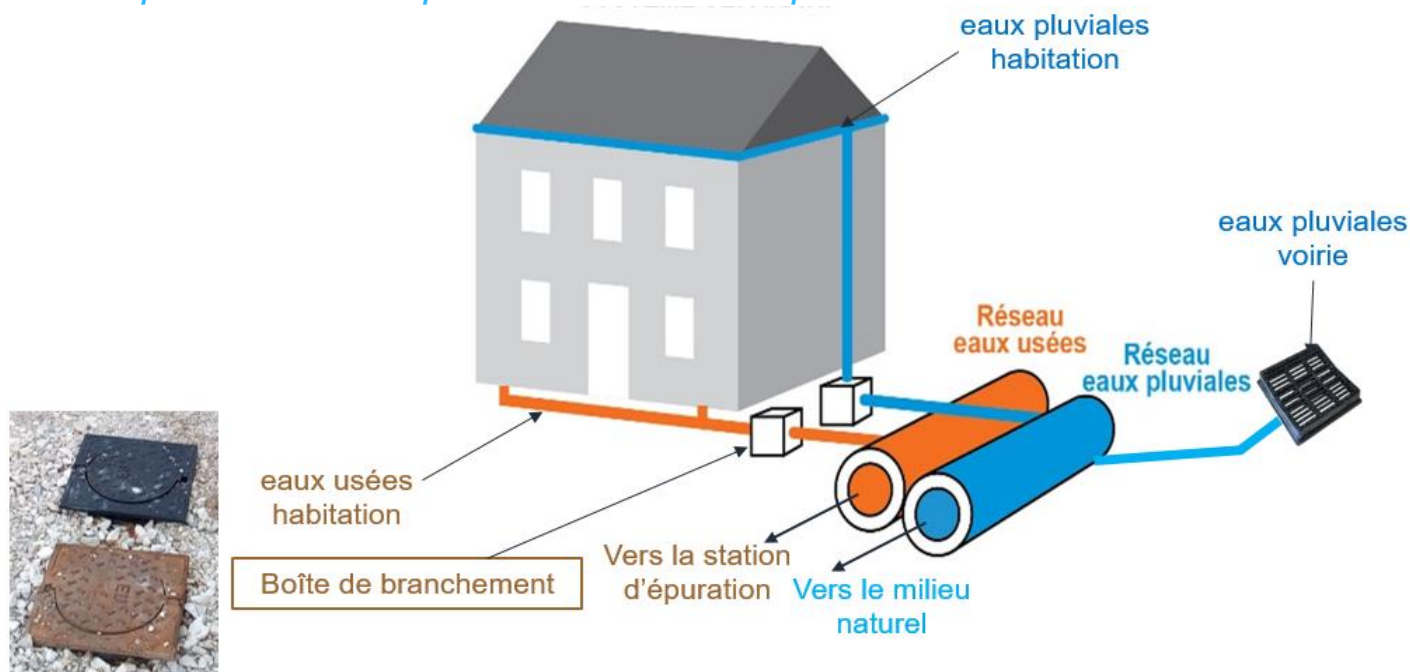
- * Les 2 objectifs principaux sont :
 - * Collecter et traiter toutes les eaux usées à la station présente à Marigny.
 - * Eviter l'apport, le transit et le traitement des eaux claires(pluie, drainage...).

Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

* 1 – Contexte et objectifs des contrôles sur la commune de Saffloz:

Réseau séparatif = un tuyau pour les eaux usées domestiques et éventuellement un tuyau pour les eaux pluviales*

* *Gestion des eaux pluviales : compétence facultative par la commune*



Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Quel est la finalité du contrôle?

- Chaque logement devrait avoir en limite de propriété **une boîte de branchement** sur laquelle sont raccordées **toutes les eaux usées uniquement** (WC, cuisine, salle de bain, machine à laver, siphon de garage).
- Les fosses septiques ou fosses toutes eaux doivent être déconnectées.
- Les eaux pluviales (chéneaux de toiture, grilles de cours, drains...) doivent aller:
 - soit au réseau pluvial existant,
 - soit en infiltration à la parcelle (si le sol le permet) ou/et si absence de réseau pluvial.

Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Contexte réglementaire:

Article L 1331-1 du Code de la Santé publique:

Le raccordement au réseau d'assainissement collectif est obligatoire.

Délai:

- Sans délai pour les nouvelles constructions,
- Délai maximal de 2 ans pour les logements existants (à partir de la fin des travaux de mise en séparatif).

Obligations (article L 1331-4 du Code de la Santé publique):

- Les travaux nécessaires en domaine privé sont à la charge des particuliers,
- La Communauté de Communes contrôle la conformité de des installations, par l'intermédiaire de son délégataire de service public Suez.

2 – Déroulement des visites domiciliaires



Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

2 – Déroulement des visites domiciliaires

Cette enquête de branchement initiale est **gratuite**.

A l'issue de la visite:

- * Le contrôleur établit une fiche de conformité du branchement (conforme ou non conforme) avec un plan de situation et transmet cette fiche à la Communauté de Communes.
- * Il indique oralement à la fin de la visite au particulier si le branchement est conforme ou non, pourquoi et les éventuels travaux à réaliser pour se mettre en conformité.

Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Si le branchement est non conforme: obligation pour le particulier de réaliser les travaux (un an maximum).

Puis, il conviendra d'avertir Suez des travaux réalisés afin de programmer une seconde visite pour valider la conformité du branchement et des travaux réalisés.

Sans prise de rendez-vous (sans visite), **le branchement est considéré par défaut comme étant « non conforme ».**

Cette non-conformité entrainera la mise en place d'une taxe équivalente à 400 % de votre redevance assainissement.

Délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2021.

Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

2 – Déroulement des visites domiciliaires

Comment se passe le contrôle?

- **Utilisation de colorants** dans l'ensemble des évacuations de l'habitation.
- **Contrôle visuel des traces de colorants** dans la boîte de branchement et/ou de l'arrivée dans le réseau d'assainissement.
- Il est important de **rendre accessible tous les points d'eau**.
- Une **alimentation d'eau** doit également être disponible.



Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Rendu des visites:

- * Enquêtes sont prises en charge par le Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.
- * Plan avec le détail des installations existantes et des éventuels travaux à réaliser, par chacun, pour se mettre en conformité (en cas de non-conformité). Seuls les rapports non-conforme sont envoyés aux particuliers.
- * Le rapport fera **état des lieux des installations visibles à la date du contrôle.**
- * Pour toutes installations non visibles ou non découvertes le jour de la visite, la Communauté de Communes ne peut être tenue responsable d'un manquement sur le rapport.



SERVICE D'ASSAINISSEMENT
RAPPORT DE CONTROLE DES REJETS DU DOMAINE PRIVE

SUEZ Eau France

www.toutsurmoneau.fr
09 77 408 408 (Appel non surtaxé)

Numéro point de contrôle : EST-Y982267525428
Numéro d'enquête : 60-4782906-1

Date d'enquête : 28/10/2025
Date d'édition du rapport : 29/10/2025

Section cadastrale : Non renseigné
Numéro de parcelle : Non renseigné
Usage : Non renseigné

Mme

Adresse du branchement :

Motif d'intervention : branchement assainissement raccordement contrôler pour vente

Résultat du contrôle : Conforme

Propriétaire au moment du contrôle :	Personne sur place au moment du contrôle :
Mme ou M.	Mme ou M.
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail : Non renseigné

Constatations générales :

Les installations en domaine privé sont-elles munies d'une ventilation : Non vérifiable

La personne présente lors du diagnostic déclare avoir signalé à Suez Eau France ou son prestataire l'ensemble des points d'évacuation des eaux usées et pluviales.	Oui
La personne présente lors du diagnostic déclare ne pas avoir connaissance de la présence d'une fosse septique en service.	Oui
La personne présente déclare avoir pris connaissance du contenu du diagnostic réalisé.	Oui

Caractéristiques générales du réseau en domaine public :

Descriptif du branchement	Libellé	Boîte de branchement	Localisation de la boîte de branchement	Avis
Séparatif - Eaux usées	Raccordement EU	Oui	Sous-domaine public	Conforme

Commentaires :

Branchement Séparatif - Eaux usées Raccordement EU
Conforme
Accessibilité de la boîte : Oui
Etat de la boîte :
Position du branchement dans la boîte :

Commentaires :

Un branchement comprend depuis la canalisation publique, de l'aval vers l'amont :

- Un dispositif permettant le raccordement au réseau public ;
- Une canalisation de branchement située sous le domaine public ;
- Un ouvrage dit « regard de branchement / boîte de branchement » placé en limite de propriété, sur le domaine public, afin de permettre le contrôle et l'entretien du branchement. Ce regard doit demeurer visible et accessible au service. Le regard de branchement constitue la limite.

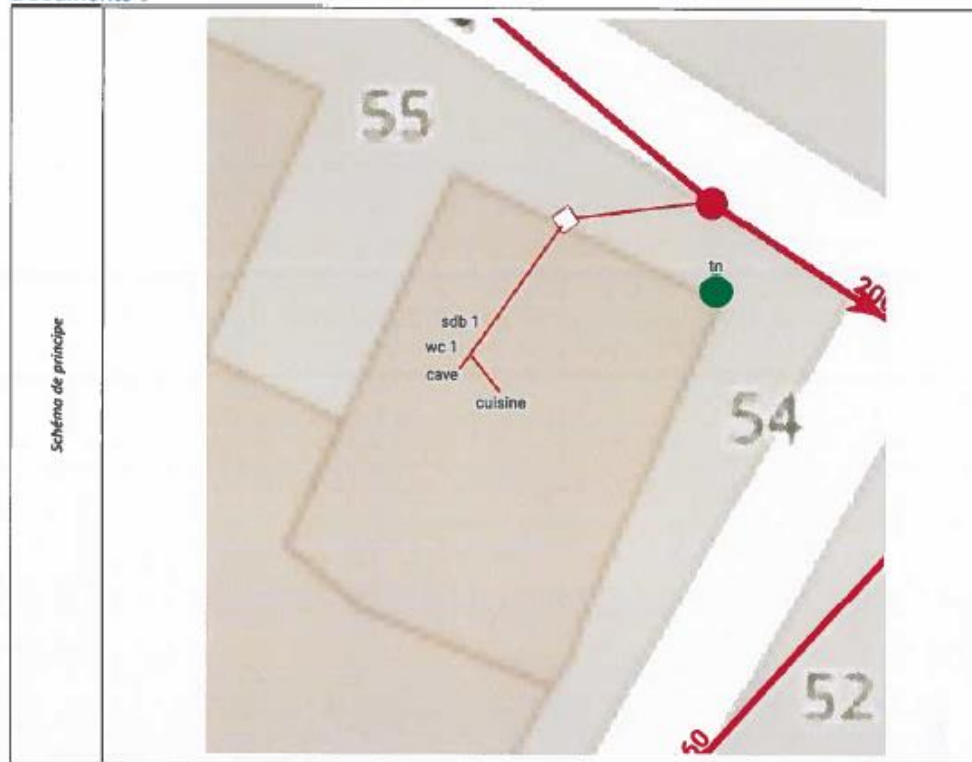
Caractéristiques générales du réseau en domaine privé :

Descriptif du ou des équipement(s) contrôlé(s) pour le local : Non renseigné

Méthode(s) de contrôle : Colorant, Visuel

Type d'équipement	Nombre	Position	Destination des effluents	Avis
Evier	1	Cuisine	Séparatif - Eaux usées	Conforme
Lave-linge	1	Cave	Séparatif - Eaux usées	Conforme
WC	1	Cave	Séparatif - Eaux usées	Conforme
WC	1	WC 1	Séparatif - Eaux usées	Conforme
Lavabo	1	Salle de bain 1	Séparatif - Eaux usées	Conforme
Douche	1	Salle de bain 1	Séparatif - Eaux usées	Conforme
Descente de gouttière	1	Exterieur	Infiltration/Terrain/Rivière	Conforme

Documents :



Le service exploitation assainissement

Le présent rapport est établi d'après les réseaux et ouvrages déclarés par le propriétaire des installations ou son représentant et accessibles visuellement par les agents. La présence d'équipements supplémentaires non visibles ou non déclarés modifierait la conclusion du présent rapport dégageant SUEZ Eau France de toute responsabilité. Diagnostic établi selon les informations collectées par l'agent SUEZ Eau France le jour de la visite (Selon autorisation accès aux propriétés art. L.1331-11 CSP).

La loi "Informatique et liberté" du 6 Janvier 1978 s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Vous bénéficiez d'un droit accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès du Service d'Assainissement.

Etabli conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, au Code de la Santé Publique, au règlement Sanitaire Départemental et à l'arrêté du 22 décembre 1994.

Pour SUEZ

SUEZ
Service exploitation
Assainissement - 4 place de la Principauté
47000 Pauzens
05 63 44 00 00 - 05 63 44 00 01

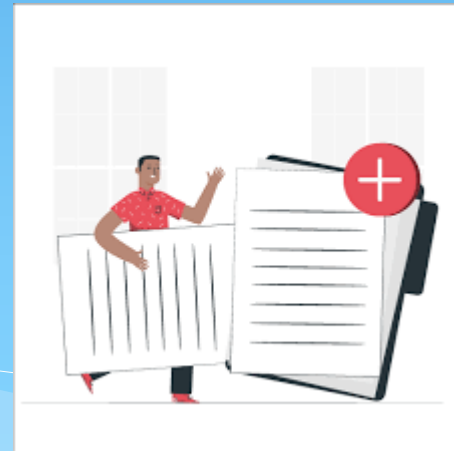
Fait à :

Fonction de la personne présente le jour du contrôle : autre

Nom & prénom :

"J'atteste avoir présenté l'intégralité des installations sanitaires"

3 – Préparation de la visite et prise de Rendez-vous



Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

3 – Préparation de la visite et prise de RDV:

Avant le rendez-vous:

Afin de faciliter la réalisation des enquêtes domiciliaires,

- * Rendre accessible tous les points d'eau,
- * Préparer les plans des installations (si existants),
- * Tous les regards doivent être dégagés et accessibles, y compris les tampons d'accès aux bacs dégraisseurs, fosses septiques et fosses toutes eaux.



Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Créneaux pour prise de Rendez-vous:

Jeudi 19 mars 2026

Vendredi 20 mars 2026

Mercredi 25 mars 2026

Jeudi 26 mars 2026

de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h



Modalités pour prise de Rendez-vous:

- À l'issue de la réunion :
- Par téléphone au: 06.61.79.63.68 - tous les mercredis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- En présentiel, tous les mercredis matins de 8h30 à 12h à la Communauté de communes – 3 Rue Victor Bérard 39300 Champagnole (permanence Suez).

Contrôle de branchements d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Saffloz

Les visites seront assurées par:

- Monsieur Quentin GAVAZZI,
ECT Conseil,
mandaté par notre délégataire
Suez,
- Monsieur ATIL Bruno
ou Monsieur FRACHON Aurélien,
techniciens Suez.

Merci de leur réserver un **bon
accueil**



À PARTIR DU 15 JANVIER 2025

La société **Suez**,
délégataire du service public de l'assainissement collectif
de la **Communauté de communes**, organise
des permanences hebdomadaires gratuites.

TOUS LES MERCREDIS

de 8 h 30 à 12 h

sans rendez-vous

► En présentiel : à la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard à Champagnole

► Par téléphone au : 06 61 79 63 68 (même jour et horaire)

Ces permanences ont pour objectif de permettre à tous les usagers de faire part, à la société **Suez**, de leurs observations concernant l'assainissement collectif, de poser des questions sur la facturation de la redevance ou encore de prendre rendez-vous en vue de réaliser un diagnostic assainissement/vente.

Pour rappel : en cas d'urgence (débordement des eaux usées, réseau bouché...)
contactez directement les services **Suez** au 0 977 401 126.